

CONSEIL SYNDICAL de l'AFP

Mairie d'ARVIEUX – le 18 SEPTEMBRE 2018

Présents : Marc BLANC, Bernard MEISSIMILLY, Colette PHILIP, Jean-Denis PRAT, Roger MARCELLIN, Michel FAURE, Christian BLANC, Daniel BRUNET pour l'ONF. Excusés : Philippe CHABRAND,

Marc BLANC, Président ouvre la séance sur l'ordre du jour.

I Bilan de la saison estivale : (il reste un mois avant la descente des troupeaux)

1. Alpage de Clapeyto :

Bonne saison d'estive, dès le début de saison, sans les problèmes de l'an passé. Un petit troupeau de 400 brebis est monté un peu avant pour manger le queyrel (ou fétuque paniculée qui est bien souvent la première graminée qui pointe son nez au printemps à travers les névés). > Bon travail à renouveler à l'avenir avec encore un peu plus de brebis (600 ?).

Une ou deux attaques de loup sur Souliers.

A Clos la Cime : problème d'eau... Voir pour achat des bacs et pose en corvée par les chasseurs.

Nota : pour l'achat des abreuvoirs la convention précise « Il jouira des lieux en bon père de famille et prendra toutes dispositions pour le maintenir en bon état. Il entretiendra en bon état les locaux à usage d'exploitation ainsi que les divers équipements pastoraux, parcs et abreuvoirs notamment. Il assurera l'installation et l'entretien locatif courant. A la fin de la saison, il s'assurera de la vidange des bassins et abreuvoirs, de la dépose éventuelle des fils de clôture. > Donc à préciser qui fournit les abreuvoirs ?

Etude sur le diagnostic de l'alpage de Clapeyto en cours et réalisée par le CERPAM : rendu de cette étude début octobre (date à préciser)

Le troupeau a passé quelques jours sur le secteur du Lauzon : L'installation de cabanes héliportables en bois serait-elle judicieuse ? idem sur Clos la Cime ? Voir si aide financière du CERPAM.

2. Alpage de Baoude : Le troupeau est monté rapidement sur le Queyron et a traversé sur le pied du col de Furfande une semaine plus tôt (vers le 25 juillet) pour y rester jusque fin août comme habituellement. Dégâts sur la route de Furfande (chutes de pierres lors du passage des moutons).

Actuellement, les brebis sont déjà descendues vers les prés au-dessus de Villargaudin : voir pour location en plus de ces terrains. Bien passé dans l'ensemble.

La convention se termine à la fin de cette saison (on ne sait pas si le fils de Mr REYNIER veut reprendre la succession). > à remettre en procédure de soumission pour la prochaine saison d'estive 2019.

3. Secteur des Maisons : Convention au printemps avec Mr Loïc EYMEOUD, venu aussi un peu plus tôt avec plus de bêtes. Il y avait beaucoup d'herbe donc pas de souci. Si souhaite revenir à l'automne > il y a aussi de l'herbe compte tenu des orages en août : faire une nouvelle convention correspondant en prix à 300 €. Les riverains semblent satisfaits de cette solution.

Nota : en ce qui concerne les chevaux parqués : ils étaient dans un secteur hors AFP (entre le village et le tas de bois) : les particuliers ont loué directement au(x) propriétaire(s). > donc l'AFP n'est pas concernée.

4. Secteur des Escoyères : Mme GUIVARC'H est montée au printemps avec son troupeau d'une centaine de bêtes et elle doit revenir à l'automne. Pb : petit troupeau pour ce pâturage : le secteur se referme de plus en plus (arbres, arbustes, broussailles...)

5. Activité équestre : Voir avec Jacques CEZARY pour sa convention : qui va payer pour les terrains qu'il avait ?

Des courriers ont été reçus en mairie :

- Fin mai pour une installation équestre (Mme Axelle VOLCKAERTS en Belgique)
- Plus récemment par mail avec demande de subvention (Mme Sophie HOARAU).
 - Attendre réponse de Jacques CEZARY pour étudier ces possibilités (hors subvention que le budget de l'AFP ne permet pas).

6. Groupeement pastoral : secteurs de Catinat et Jalleit :

- Jalleit : il y a les veaux tout se passe bien.

- **Catinat** : Bernard MEISSIMILLY a remis ses vaches à traire. Aussi Mr LAGIER qui montaient des bêtes depuis une dizaine d'années ne vient plus pour éviter le sureffectif. Cependant cette année le troupeau a été réduit (65 laitières au lieu de 90) ; Il y a en plus une dizaine de vaches « limousine » en pension qui viennent des Alpes de Haute Provence (hors traite).
Le poste de traite est resté surtout sur Clos la Favière avec Damien PHILIP comme berger.

II Préparation de la prochaine Assemblée Générale :

Comme prévu dans les statuts, il convient de fixer une date pour l'Assemblée Générale – tous les deux ans (la dernière remonte au 1^{er} juin 2016 : AG Extraordinaire pour renouvellement de certains membres : Collège du conseil municipal et des agriculteurs)

Les envois des convocations se font en courrier simple (non recommandé) ou peuvent aussi se faire par fax ou mail.

Une date est discutée et fixée au 9 Novembre : reste à trouver une salle puisque la salle polyvalente de la mairie est indisponible (salle du Parc, au centre Alpazur, aux Esquirousses ???)

Après discussion il est convenu de reporter cette Assemblée Générale Ordinaire au printemps 2019 pour permettre les élections des représentants des propriétaires.

III Questions diverses :

- **Impact de la coupe de bois derrière Arvieux et précisions sylvicoles** :

Des explications sont données par Daniel BRUNET, représentant de l'ONF sur les travaux sylvicoles. La coupe derrière Arvieux a rendu le GR entre la Chalpe et les Maisons – lac de Roue inaccessible pour des raisons de sécurité (chutes de pierres). La coupe a duré plus longtemps que prévu en raison du manque de personnel sur la coupe. A voir sur place s'il reste des branches sur le sentier réouvert aux randonneurs mi-septembre. A priori le nettoyage après coupe a bien été réalisé. Les coupes dites « en trouée » (clairière) sont faites pour la régénération naturelle du mélèze. En effet, le mélèzin est emblématique dans le Queyras et il faut le maintenir pour les générations à venir sinon d'autres essences prennent naturellement le dessus (sapins, etc...). Les plantations ne sont plus effectuées car les arbres plantés sont plus vulnérables au gibier ;

Voir travaux sur Cervières : questionnement sur la finalité ???

- **Ruches** : Demande de Mr David MONNET apiculteur. Une mauvaise information a été donnée par la secrétaire sur le prix pour l'installation de ruche sur des terrains de l'AFP : il s'agit - pour plus de 10 ruches de 1 euro/ruche et non 5 € indiqués. Il convient de préciser cette info à Mr MONNET et le rencontrer pour fixer le(s) emplacement(s) souhaité(s) accessible(s) en camion.
- **Chiens de traîneaux** : le Musher de l'an passé ne revient pas. Une autre personne s'est faite connaître et souhaite 400 à 500 m² vers le Soucheït (après le pont sous la maravia haute). Il souhaite s'installer toute l'année avec une proposition touristique « chiens de traîneaux » l'hiver et « Cani-rando » l'été. Il souhaite faire des clôtures assez hautes avec sas d'entrée pour le chenil. Il a une vingtaine de chiens : voir montant pour occupation du terrain dont l'emplacement exact sera reprecisé. > Voir prix sur Abriès (Ben) ? sinon éventuellement faire proposition de l'ordre de 5 € /chien.

Fin de la séance vers 23 H.

Fait à Arvieux, le 19 septembre 2018.


Association Foncière Pastorale d'Arvieux
Mairie d'Arvieux
La Ville
05350 ARVIEUX